

Les journées d'animation 2003
« L'empowerment et l'intervention sociale »



Document d'accompagnement
CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES
ET LA CONDITION FÉMININE
2003

C r é e r d e s l i e n s



p o u r ...
... comprendre et agir sur notre monde
...favoriser l'inclusion

Coordination du projet et animation des journées d'animation

Maryse Rivard

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)

téléphone : (514) 876-1180

télécopieur : (514) 876-1325

courriel : rivard@cdeacf.ca

Site Internet : www.cdeacf.ca

Recherche et rédaction : William A. Ninacs

Relecture et révision linguistique : Francine Gareau

Coopérative de consultation en développement (La Clé)

téléphone : (819) 758-7797

télécopieur : (819) 758-2906

courriel : bill@lacle.coop

ISBN 2-922995-05-4

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec (2003)

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada (2003)

© Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine

Montréal, février 2003

AVANT-PROPOS

Intitulées « *Créer des liens pour favoriser l'inclusion* », les journées d'animation 2003 se présentent comme la suite logique de la réflexion de l'an dernier sur l'exclusion. Après avoir étudié ce processus par lequel les individus sont privés de ressources ou de contacts sociaux, nous voulons maintenant réfléchir aux possibilités de l'inverser. Intégré à nos modes interventions, *l'empowerment* pourrait bien être un outil susceptible de nous aider à améliorer nos pratiques. L'étude des différents types *d'empowerment* et des liens entre chacun nous apparaît être une piste très intéressante à explorer.

Un seul document vedette a été retenu cette année, il s'agit de la thèse de Monsieur William A. Ninacs : « *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec* ». Cette recherche est l'une des rares études récentes publiées en français sur le sujet. Afin de créer des liens entre la théorie et la pratique, Monsieur Ninacs propose également une bibliographie sélective. Elle comprend des ouvrages récents traitant du thème général de l'intervention sociale, de la lutte contre la pauvreté et de l'exclusion sociale dans une perspective *d'empowerment*.

Tout comme l'auteur, nous souhaitons que ce document d'accompagnement et cette bibliographie ainsi que la journée d'animation qu'ils accompagnent vous permettent de mieux connaître ce concept et surtout qu'il puisse vous permettre d'améliorer votre pratique.

N'est-ce pas la mission essentielle des journées d'animation du CDÉACF !

Bonne lecture !

L'empowerment et l'intervention sociale

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION	7
L'APPAUVRISSMENT : PROCESSUS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	9
LA PAUVRETÉ	9
L'EXCLUSION SOCIALE	10
L'ÉQUATION DE LA PAUVRETÉ.....	14
L'INTERVENTION SOCIALE EN LIEN AVEC LA PAUVRETÉ	15
L'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES INDIVIDUS APPAUVRIS	15
<i>La bienfaisance</i>	16
<i>L'épidémiologie</i>	16
<i>La relation de pouvoir</i>	17
L'ACTION COMMUNAUTAIRE EN LIEN AVEC LA PAUVRETÉ	17
<i>L'intervention de l'état</i>	17
<i>L'action communautaire</i>	18
<i>Les stratégies de développement</i>	18
L'EMPOWERMENT	21
LES TYPES D'EMPOWERMENT ET LES LIENS ENTRE CHACUN	21
L'EMPOWERMENT INDIVIDUEL.....	23
<i>Sur le plan psychologique</i>	25
<i>Les facteurs structurants</i>	26
<i>L'intervention visant l'empowerment individuel</i>	28
L'EMPOWERMENT COMMUNAUTAIRE	28
<i>La communauté</i>	29
<i>Les liens entre l'empowerment individuel et communautaire</i>	30
L'EMPOWERMENT ORGANISATIONNEL.....	30
<i>Les organismes de concertation</i>	32
VUE D'ENSEMBLE DE L'EMPOWERMENT	36
CONCLUSION	39
NOTE DE L'AUTEUR	41
POUR EN SAVOIR PLUS	43
<i>Au sujet de l'auteur</i>	43
<i>Au sujet du CDÉACF</i>	45

L'empowerment et l'intervention sociale

INTRODUCTION

En décembre 2002, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec. Saluée avec réserve par le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, cette loi vise non seulement à réduire la pauvreté et à en atténuer les effets, mais aussi à tendre vers un Québec sans pauvreté, une visée qui, selon le Collectif, « suppose de travailler à changer les règles de système qui génèrent la pauvreté et l'exclusion. »¹ Beau défi, mais définitivement à plus ou moins long terme. Il nous reste donc du travail à faire — nous en tant que société ou nous en tant qu'intervenants et intervenantes, c'est selon — avant d'en arriver là !

L'objectif de ce document n'est pas de remettre en question la loi ni les objectifs qui en découlent, mais plutôt de mettre en lumière quelques idées qui peuvent aider à comprendre la complexité du défi à relever. Les voici :

- premièrement, la pauvreté et l'exclusion sociale peuvent être comprises comme étant deux dimensions entrelacées d'un même processus de perte d'autonomie qui s'articule simultanément sur les plans économique et social et qui varie sur les plans démographique, géographique et de l'emploi;
- deuxièmement, jusqu'à présent, certaines interventions sociales en lien avec la pauvreté ont eu des lacunes importantes sur le plan de l'autonomie des personnes et des communautés appauvries et, de ce fait, une intervention sociale renouvelée est requise pour développer et soutenir leur autonomie;
- troisièmement, l'*empowerment* correspond à une approche d'intervention sociale dont la particularité est de soutenir les efforts des individus et des communautés dans la recomposition de leur capacité d'action autonome et donc, l'intervention sociale renouvelée devrait s'en inspirer.

Ces idées ont été choisies pour ce document, car elles pourraient servir d'assises pour une intervention sociale dont le but serait de favoriser la participation des personnes appauvries dans l'allègement sinon le renversement de leur situation. Une telle intervention sociale, c'est-à-dire axée sur l'*empowerment*, pourrait également s'avérer utile dans d'autres contextes où l'autonomie individuelle ou collective fait défaut et non seulement en lien avec l'action sur la pauvreté et l'exclusion sociale. De plus, l'ensemble de la réflexion qui suit met également en lumière le rôle primordial joué par les organisations dans le développement et le soutien de la capacité des individus et des communautés d'assurer leur bien-être, rôle qui sera sans doute essentiel dans la mise en œuvre de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

¹ Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté (2002). « Une loi historique et un plan d'action attendu », *La soupe au caillou*, n° 119, [<http://www.pauvrete.qc.ca/Bull119.pdf>, le 4 janvier 2003].

L'empowerment et l'intervention sociale

L'APPAUVRISSEMENT : PROCESSUS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Ce qui suit n'a pas la prétention de constituer une analyse exhaustive de la pauvreté ou de l'exclusion sociale. Il s'agit plutôt d'une sélection d'informations permettant d'aborder l'appauvrissement comme phénomène d'exclusion évoluant simultanément sur les plans économique et social et, en conséquence, de préciser l'orientation de l'intervention sociale en lien avec la pauvreté.

LA PAUVRETÉ

La pauvreté se manifeste par l'absence de ressources requises pour assurer un bien-être, généralement (mais pas exclusivement) caractérisée par un manque d'argent et mesurée à partir d'indicateurs financiers qui la décrivent en fonction de la proportion du revenu familial requise pour se procurer les nécessités de base : nourriture, vêtements, logement. Cependant, il n'y a pas d'entente dans la société sur la façon de mesurer les ressources financières ou matérielles, ni sur les éléments qui composent les nécessités de la vie, ni sur d'autres qui pourraient se rajouter au calcul. Mais ceci ne veut pas dire que la pauvreté n'est pas une réalité objective. Au contraire, car même si le taux de pauvreté peut varier selon les différents calculs utilisés, la tendance générale se maintient toujours pour chacun.

Puisque la pauvreté est toujours exprimée comme « une carence [...] par rapport à une norme de référence » (Destremau, 1998: 27), on ne peut pas l'apprécier sans tenir compte des valeurs de la société où elle se trouve. Ceci confère un caractère subjectif à la pauvreté, car ses différentes facettes deviennent sujettes à interprétation, qui se révèle aussi dans la perception de la société vis-à-vis des « pauvres » et vice versa :

Vivre dans la pauvreté, [...] c'est se percevoir à travers ce que les autres nous communiquent, c'est vivre avec l'image que l'on a de soi. C'est aussi avoir une conscience très nette de la société qui nous entoure, de ses structures et du rôle qu'on y joue... ou qu'on n'y joue pas. (Robichaud *et al.*, 1994: 18)

Ceci attribue d'ailleurs une dimension dynamique à la pauvreté car, puisque la société évolue, la pauvreté évolue aussi en fonction du contexte social, économique et politique de la société. En fait, on peut voir que la transition vers un type de société de moins en moins industrielle a engendré, de façon progressive, une « nouvelle » pauvreté qui frappe plus durement certaines catégories de personnes dont, notamment, les jeunes familles, en particulier celles avec plusieurs enfants et celles qui sont monoparentales, les

personnes handicapées et les personnes ayant des problèmes de santé mentale. Ces catégories ne représentent toutefois pas toujours les mêmes personnes et, pour une proportion importante des ménages, la pauvreté est une situation temporaire ou transitoire où l'état matrimonial et le fait d'occuper ou non un emploi rémunéré sont déterminants quant à une sortie plus rapide des périodes de faible revenu. En fait, le nombre de personnes qui sont pauvres oscille au gré des aléas du marché du travail, à cause du chômage de longue durée, bien sûr, mais aussi à cause des emplois à temps partiel et de courte durée qui offrent le plus souvent de faibles salaires, peu d'avantages sociaux, peu de sécurité et peu de perspectives d'avancement.

Finalement, la configuration de la pauvreté de nos jours se caractérise aussi par une dimension territoriale qui se manifeste par le double phénomène de dépeuplement et d'appauvrissement des centres-villes et des régions rurales et d'enrichissement et de croissance démographique des banlieues.

L'EXCLUSION SOCIALE

Il existe aussi des aspects non économiques de la pauvreté. Sur le plan individuel, trois analyses de ces aspects sont particulièrement intéressantes. Il y a d'abord celle de Bihl et Pfefferkorn (1995: 509) qui considèrent la pauvreté comme un « processus cumulatif [défini] par l'accumulation de handicaps (de défauts, de déficits) résultant d'inégalités tendant à se renforcer réciproquement ». Selon ces auteurs, il y aurait trois ordres de carences — le défaut d'avoir, le défaut de pouvoir, le défaut de savoir —, chacune identifiant un type particulier de pauvreté.

Cette idée d'un cumul progressif de déficits multiples renvoie, d'une certaine façon, à l'analyse de Clavel (1998: 186-204) qui voit la pauvreté comme une étape d'une progression plus large d'exclusion à la fois économique et sociale :

1. étape : la précarité, se reflétant par l'incertitude ou l'irrégularité des ressources ainsi que par l'insécurité sur le plan de la vie quotidienne et familiale;
2. étape : la pauvreté, caractérisée par l'insuffisance des ressources financières, en particulier celle provenant des revenus;
3. étape : l'exclusion, comprenant trois dimensions :
 - i) le cumul de plusieurs situations objectives de privation;
 - ii) la stigmatisation (rapport social symbolique négatif); et
 - iii) la rupture des liens sociaux traditionnels.

Dans cette perspective, l'exclusion devient le stade ultime de la pauvreté et, toujours selon Clavel, on peut la déceler à partir d'indicateurs d'ordre matériel, social et symbolique. Lui aussi croit que la présence de l'exclusion se confirme par le cumul de plusieurs indicateurs à la fois. La comparaison de son cadre conceptuel d'exclusion comme cumul de privations multiples avec celui de Bihr et Pfefferkorn de la pauvreté comprise comme cumul de « défauts » permet de constater de nombreux points de rencontre entre la pauvreté et l'exclusion (voir tableau 1).

En effet, en fusionnant la pauvreté et l'exclusion comme le fait un autre auteur, Castel (1994: 13-16), on peut voir qu'il s'agit d'un *double* processus de décrochage composé d'un premier volet ayant trait au travail, à l'intérieur duquel on passe du travail stable au travail précaire pour aboutir au non-travail, et d'un deuxième se rapportant aux relations sociales, qui évolue de l'insertion relationnelle forte à la fragilité relationnelle et à l'isolement social. En fin de compte, la dégringolade bilatérale d'appauvrissement décrite par Castel donne lieu à deux formes d'exclusion : l'exclusion professionnelle et l'exclusion sociale.

Tableau 1

La pauvreté et l'exclusion des individus

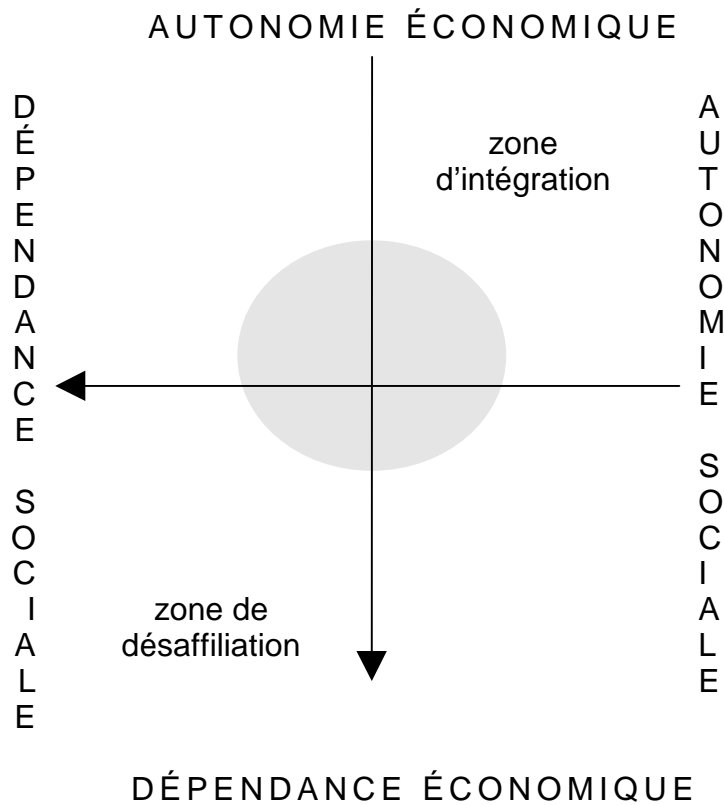
TYPES DE DÉFAUTS (PAUVRETÉ) (Bihr et Pfefferkorn, 1995: 508-509)		INDICATEURS D'EXCLUSION (Clavel, 1998: 186-204)	
d'avoir	<ul style="list-style-type: none"> • revenu insuffisant 	matériel	<ul style="list-style-type: none"> • revenu sous les seuils reconnus • précarité financière • précarité de l'emploi • habitat insalubre/inadéquat • mauvais état de santé
de savoir	<ul style="list-style-type: none"> • peu ou pas d'instruction 	matériel	<ul style="list-style-type: none"> • échec scolaire
de savoir	<ul style="list-style-type: none"> • incapacité à symboliser 		
de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> • absence de capacité politique (incapacité à transformer sa situation par la lutte collective ou par les médiations institutionnelles) • absence de capacité conflictuelle 	matériel	<ul style="list-style-type: none"> • difficulté à faire valoir ses droits
de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> • fragilité des réseaux de socialisation • dépendance institutionnelle 	social	<ul style="list-style-type: none"> • désocialisation et isolement • perte de civilité
de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> • aucune maîtrise sur les conditions matérielles et institutionnelles de sa situation : incapacité à faire face aux aléas de la vie 		
		symbolique	<ul style="list-style-type: none"> • stigmatisation (de l'extérieur) • auto-inclusion (de l'intérieur)

En superposant un volet de son analyse sur l'autre (travail, relations sociales), Castel obtient trois zones de socialisation (voir figure 1). Il y a dans le quadrant en haut à droite la zone d'intégration (travail stable et forte inscription relationnelle). À l'opposé, dans le quadrant en bas à gauche, on trouve la zone de désaffiliation (absence de travail et isolement relationnel). Au centre, se trouve la zone de vulnérabilité (travail précaire et fragilité des soutiens relationnels) [cercle gris au centre de la figure 1]. Selon ce schéma, les personnes qui s'appauvrissent possèdent encore une certaine autonomie jusqu'au moment où elles arrivent dans la zone de désaffiliation.

Figure 1

Le processus d'appauvrissement et d'exclusion

— Adaptation du modèle de Castel (1994 : 13)



Ces analyses suggèrent que l'appauvrissement et l'exclusion peuvent être compris comme inséparables. La pauvreté ne serait donc pas seulement un manque d'argent mais aussi, sinon surtout, une perte progressive de l'autonomie économique et sociale qui s'accompagne invariablement d'une exclusion de la société civile par le truchement subtil de l'impossibilité de participer à la société de consommation et par la mise à l'écart des milieux sociaux qui soutiennent la vie professionnelle. Il en découle que la lutte contre la pauvreté est étroitement liée à la lutte pour l'insertion des populations exclues,

et ce, tant sur le plan économique (emploi et travail) que sur le plan social (relations sociales et citoyenneté active).

Mais l'appauvrissement n'est pas limité aux individus et il peut aussi se manifester sur le plan de la communauté en tant que telle. Certes, comme c'est le cas pour les individus, la pauvreté d'un quartier ou d'un village peut également s'avérer multidimensionnelle. Selon Favreau et Fréchette (1995: 74-80), il s'agirait d'un processus s'échelonnant sur trois étapes :

- 1) une première de dépérissement marquée par une condition socioéconomique en déclin, mais où l'économie locale et le tissu social sont toujours assez solides pour permettre certaines mobilisations autour d'enjeux précis;
- 2) une deuxième où le milieu est en difficulté qui se manifeste par une plus grande faiblesse économique et sociale caractérisée par l'apparition de problèmes socioéconomiques multiples et simultanés dont, par exemple, un pourcentage élevé de jeunes en chômage, de décrochage scolaire et de jeunes familles à faible revenu, ou encore, une faiblesse de certains services de base;
- 3) une dernière où sévit un contexte de crise sur tous les plans et dans laquelle le bien-être est assuré par les transferts publics et une économie informelle.

Selon Swack et Mason (1987: 327-328), la pauvreté serait liée au manque d'emprise des populations appauvries sur les ressources dont elles ont besoin pour assurer leur bien-être, en particulier les ressources économiques. Le défaut de pouvoir du milieu sur les ressources favoriserait la sous-exploitation de celles-ci et parfois leur dilapidation. Aux yeux de ces auteurs, ce qui devrait être ciblé par l'action contre la pauvreté, ce n'est pas tellement l'augmentation des ressources matérielles et financières, mais bien le contrôle de leur production et de leur répartition. Le fait que le contrôle échappe au milieu constituerait donc le problème principal à résoudre, et ce contrôle devrait s'effectuer dans les structures et les dynamiques de pouvoir local par la mise sur pied d'organisations démocratiques permettant l'exercice de ce contrôle. Les auteurs ne désavouent pas les politiques sociales, lesquelles permettent de répondre aux besoins les plus immédiats des personnes pauvres, mais ils croient qu'elles devraient être accompagnées d'une stratégie permettant aux individus et aux communautés de devenir autonomes. L'analyse de Swack et Mason est présentée ici parce qu'elle propose une intervention auprès de la communauté analogue à celle pour contrer l'appauvrissement individuel, c'est-à-dire une intervention à la fois sur le plan économique (emprise sur les ressources économiques) et sur le plan social (ladite emprise doit assurer le bien-être de tous les membres de la collectivité).

L'ÉQUATION DE LA PAUVRETÉ

En somme, la pauvreté émane du déséquilibre entre ressources et besoins qui peut s'exprimer par l'équation algébrique suivante : « ressources financières + matérielles < nécessités de vie ». Le problème économique à résoudre demeure au cœur des préoccupations. De plus, la persistance de ce déséquilibre devient la caractéristique déterminante de l'environnement dans lequel vivent les personnes appauvries et dans lequel se conjugue les dimensions non matérielles de leur état de pauvreté et de leur exclusion sociale. Voilà peut-être pourquoi le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté insiste toujours sur des mesures urgentes davantage économiques dont, par exemple, un revenu plancher pour les personnes assistées sociales, la couverture des besoins essentiels, la gratuité des médicaments pour les personnes assistées sociales et pour les personnes recevant le supplément de revenu garanti et la hausse du salaire minimum.

Or le fait que la pauvreté ne soit pas limitée aux individus et qu'elle puisse aussi se manifester au niveau de la communauté indique qu'elle peut donc s'avérer à la fois la cible principale d'une intervention sociale et le contexte dans lequel cette dernière se déroule. De plus, la nature subjective de l'interprétation des composantes de l'équation de la pauvreté influencera la façon dont les intervenants et les intervenantes concevront leur intervention. Tout cela met en relief le lien complexe entre l'intervention sociale et la pauvreté.

L'INTERVENTION SOCIALE EN LIEN AVEC LA PAUVRETÉ

L'intervention distingue le service social des autres disciplines qui s'intéressent à l'être humain dans son environnement social. Compte tenu du fait que le service social est né de la lutte contre la pauvreté tant au Québec qu'aux États-Unis, il s'ensuit qu'un regard doit être porté sur son action sur ce front afin de mieux fixer la ou les façons d'intervenir sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

L'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES INDIVIDUS APPAUVRIS

Les interventions sociales pour réduire les problèmes économiques des individus appauvris se concrétisent généralement par :

- l'augmentation de façon ponctuelle des ressources matérielles et financières des personnes pauvres (bienfaisance, services de dépannage);
- l'augmentation de leurs ressources financières (information sur les programmes de sécurité du revenu et soutien pour en tirer bénéfice);
- l'amélioration de la gestion individuelle de leurs ressources matérielles et financières (conseils en vue de changements comportementaux);
- la réduction à moyen et à long terme des coûts de leurs nécessités de vie (meilleure gestion par des changements comportementaux, information sur les lois et sur les programmes et soutien pour en tirer bénéfice).

Sur le plan individuel, d'autres interventions sociales cherchent à atténuer les effets psychosociaux de la pauvreté (thérapie) ou à sortir certaines personnes, surtout des enfants, de l'environnement de pauvreté (placement dans un milieu d'accueil).

Les répercussions de ces actions ont été variées jusqu'à maintenant, en bonne partie à cause de l'idée qu'un individu soit responsable de son sort, une idée qui traverse l'histoire du service social. Or, en imputant à la personne la seule responsabilité de son état de pauvreté, un grand nombre d'interventions ont conduit à la stigmatisation et à la culpabilisation des personnes ciblées. Bien que la perception de ce qui est à la base de ce « sort » ait été teintée par diverses croyances, deux idées ont agi de façon particulière sur l'action du service social auprès des individus : la bienfaisance et l'épidémiologie.

La bienfaisance

La bienfaisance constitue le semis dans lequel le service social a pris racine. Instinct humain, précepte religieux, devoir civique, voilà quelques notions ayant motivé l'action caritative au fil des années. Or, quelle que soit son origine, la bienfaisance tente avant tout d'équilibrer l'équation de la pauvreté par l'augmentation ponctuelle des ressources financières et matérielles. Évidemment, l'assistance ponctuelle même sous forme de charité n'est pas à rejeter en soi ni l'éducation qui souvent l'accompagne — par exemple, à un comportement plus discipliné afin d'arriver à réduire ses dépenses ou à bien gérer ses ressources — et elle peut s'avérer fort utile pour augmenter le pouvoir exercé sur différentes facettes de sa vie. Cependant, la mise en œuvre de la bienfaisance peut souvent produire des conséquences négatives. Un problème, par exemple, renvoie aux procédures de sélection tributaires de la doctrine de la double pauvreté, laquelle départage « bons » et « mauvais » pauvres selon des critères moraux (effort, épargne, tempérance, propreté...). Une telle approche par catégorisation aura tendance à stigmatiser les personnes, qu'elles reçoivent l'assistance ou non, tandis que les évaluations négatives contribueront à la constitution d'obstacles que les individus devront éventuellement surmonter pour sortir de leur pauvreté.

L'épidémiologie

L'épidémiologie, inspirée au début par Freud et par d'autres depuis, voit les personnes appauvries comme des patients et attribue leurs problèmes fonctionnels à leur état de santé mentale. Empruntée au « modèle médical », l'épidémiologie produit des effets funestes à cause de son insistance sur les problèmes sociaux. Aborder la pauvreté en tant que problème social ne fait qu'exacerber son individualisation et met l'accent sur la déficience personnelle des membres de ces familles plutôt que sur les stratégies de survie dont elles peuvent faire preuve. De plus, à partir de la notion pernicieuse du principe du risque (qui prétend qu'un problème peut être résolu en éliminant les facteurs de risques spécifiques), l'épidémiologie aura tendance à réduire la pauvreté à une simple « condition de vulnérabilité » parmi d'autres et à la concevoir comme pathologie, occultant ainsi le rôle capital de l'environnement. Pire, jumelée au vocable « à problèmes multiples », la notion du risque encourage la compartimentation des expertises ainsi que la multiplication de programmes. L'approche par clientèle qui en découle engendre le double résultat négatif de stigmatiser les personnes ciblées et de démoraliser les intervenantes et les intervenants qui n'ont pas les ressources suffisantes pour une problématique aussi lourde.

La relation de pouvoir

La plupart des actions inspirées de la bienfaisance et de l'épidémiologie construisent une relation de pouvoir dans laquelle la personne dans le besoin occupe bien malgré elle un statut d'infériorité et de dépendance. Une relation de pouvoir peut se développer en tout temps entre une intervenante ou un intervenant et la personne touchée par l'intervention sociale, car lorsqu'un individu possède des ressources dont d'autres ont besoin ou connaît la clé de leur accès, il peut exercer un contrôle sur la vie des autres. Cette possibilité de domination peut même s'accroître lorsque la personne dans le besoin croit que les ressources ne peuvent pas être obtenues en dehors de la relation avec la personne qui détient le pouvoir. Ceci a pour effet que l'individu sans ressources passe à un statut de « bénéficiaire » soumis au diagnostic établi par l'intervenante ou l'intervenant et qui retire à la personne sans ressources la possibilité de définir sa propre réalité et la remplace par une interprétation qui produit des conséquences qu'elle n'a pas choisies et qu'elle ne souhaite peut-être pas.

L'ACTION COMMUNAUTAIRE EN LIEN AVEC LA PAUVRETÉ

D'autres actions du service social en lien avec la pauvreté ont des visées plus collectives, et elles se traduisent, de façon générale, par :

- l'augmentation des ressources financières futures des groupes de personnes pauvres (actions revendicatrices pour modifier les politiques sociales, l'organisation de groupes de défense de droits);
- la réduction à moyen et à long terme des coûts de leurs nécessités de vie (l'organisation de services collectifs);
- la modification de certaines dimensions de l'environnement de pauvreté (dispositifs de concertation, animation sociale, développement communautaire).

L'intervention de l'état

Ces actions ont produit différents résultats au fil des années. Par exemple, les interventions revendicatrices d'action sociale ont favorisé le maintien de programmes publics de soutien au revenu qui ont considérablement réduit le taux de pauvreté. En fait, depuis la crise économique des années 1930, l'État intervient par diverses mesures de soutien au revenu qui, à l'instar de la bienfaisance, augmentent les ressources financières et matérielles. La personne pauvre, hélas! n'en porte pas moins le fardeau de sa pauvreté et les effets psychosociaux de la pauvreté étaient toujours ignorés. Pire,

certains programmes de sécurité du revenu contribueraient à créer une certaine dépendance, faisant en sorte que l'état de pauvreté atteint une permanence relative pour certaines personnes.

L'action communautaire

Un autre type d'action a, à l'inverse, très souvent permis aux personnes appauvries de réduire leur dépendance financière en augmentant leur pouvoir économique. Il s'agit de l'action communautaire visant à accroître les ressources matérielles par le biais de groupes communautaires de services (alimentation, vêtements, entre autres choses) et à réduire les déboursés courants au moyen de dispositifs autogérés (coopératives d'habitation et de consommation). De façon générale, une intervention communautaire favorisant un contrôle collectif sur les ressources économiques semble avoir assez bien réussi là où le pouvoir s'est avéré hautement décentralisé — par exemple, dans la sphère des biens et des services de la vie quotidienne — en misant sur des structures de participation démocratiques, c'est-à-dire les organisations communautaires, pour assurer le contrôle par les personnes intéressées. À l'inverse, les résultats semblent avoir été moins probants là où le pouvoir est demeuré centralisé ou la délégation a été factice, c'est-à-dire quand les ressources n'ont pas accompagné les responsabilités déléguées — par exemple, dans le domaine de la santé mentale.

Les stratégies de développement

Sur le plan de l'action auprès des communautés territoriales, la situation n'est pas toujours très claire, en partie à cause de la complexité découlant du grand nombre de structures de pouvoir tant institutionnelles qu'informelles. Or les structures formelles sont habituellement liées aux stratégies préconisées pour développer les territoires et les intervenants et les intervenantes communautaires d'hier et d'aujourd'hui ont dû composer depuis la Révolution tranquille avec une brochette de stratégies de développement (voir tableau 2).

L'analyse des stratégies de développement permet d'établir un lien étroit entre la participation de la population aux décisions qui la concernent et la décentralisation du pouvoir vers le milieu local. En fait, la qualité de la participation visée — consultative, partiellement ou pleinement décisionnelle — peut varier en fonction de la décentralisation réelle du pouvoir. Ainsi, la réussite d'un projet local requiert une délégation du pouvoir vers ce palier ainsi qu'une structure locale permettant la participation de la population.

Cette idée est primordiale, car elle pointe l'intégration de la population dans les structures de pouvoir institutionnel — là où la délégation du pouvoir est formelle et où les ressources sont disponibles — comme étant une voie de sortie de la marginalité.

TABLEAU 2
STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DÉPLOYÉES
AU QUÉBEC POUR CONTRER L'APPAUVRISSMENT

Stratégie de développement	Depuis quand?	Objectifs ou axes	
		à l'origine	aujourd'hui
développement régional	±1965	réduction des disparités économiques	exploitation optimale des ressources de chaque région + réorganisation de services publics (décentralisation)
développement communautaire	±1965	initiative du milieu local + amélioration de la qualité de vie	mêmes + préoccupations : développement social et citoyenneté
développement local	±1975	développement de l'économie locale : priorité à la dimension économique des projets de revitalisation	stratégie partenariale de changement social mesurée à partir de critères économiques, sociaux et culturels
développement économique communautaire	±1985	préoccupation : dimensions économique et sociale du développement + insistance sur la participation des populations défavorisées à la revitalisation	mêmes
économie sociale	±1995	création d'entreprises sociales (coopératives, organismes à but non lucratif)	mêmes + approche sectorielle

Cette idée est également très actuelle car, parmi les dispositions de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, on retrouve un nouveau Fonds québécois d'initiatives sociales qui sera en partie décentralisé sur une base régionale. En fait, les régions auront à déterminer des priorités d'actions régionales en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, établir des consensus quant aux territoires d'intervention prioritaires et gérer une enveloppe destinée à soutenir les actions à l'échelle de la région², mais il n'est pas encore clair comment les populations y participeront.

² Communiqué émis le 13 décembre 2002 par le cabinet de la ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance, lu sur le site du Ministère le 4 janvier 2003 [http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Decembre2002/13/c3491.html].

L'empowerment et l'intervention sociale

L'EMPOWERMENT

Sur le plan de l'action du service social en lien avec la pauvreté, l'absence d'emprise sur les ressources ainsi que sur l'intervention demeure une préoccupation de premier ordre. Avoir une emprise ou encore, contrôler, c'est exercer un pouvoir, et le manque de pouvoir individuel et collectif figure parmi les dimensions constitutives de la pauvreté telles que proposées dans les modèles de Bihr et Pfefferkorn (1995) et de Clavel (1998) sur le plan des individus et de Swack et Mason (1987) et de Favreau et Fréchette (1995) sur le plan des communautés. Avoir une emprise requiert, chez l'individu ou la communauté concernée, une capacité d'agir concrètement et de façon autonome. Or le mot *empowerment* est utilisé pour désigner cette capacité d'action ainsi que le processus pour l'atteindre, c'est-à-dire le processus par lequel un individu ou une collectivité s'approprie le pouvoir ainsi que sa capacité de l'exercer. Il s'agit d'un élément central de plusieurs conceptualisations et pratiques dans les champs de la psychologie communautaire, la santé publique, la prévention, le développement international, le développement économique communautaire et, bien sûr, le service social.

LES TYPES D'EMPOWERMENT ET LES LIENS ENTRE CHACUN

Le concept d'*empowerment* correspond à un point de convergence des philosophies axées sur l'idée que les individus et les collectivités ont le droit de participer aux décisions qui les concernent. Pour plusieurs auteurs, l'idée qu'un individu ou une collectivité soit capable d'agir pour assurer son bien-être est intrinsèque au service social. Mais l'approche axée sur l'*empowerment* tranche avec celle axée sur la bienfaisance, car elle voit le rapport entre tous les individus, y compris celui entre les intervenants et intervenantes et les usagers et usagères, comme étant fondé sur la réciprocité et foncièrement égalitaire.

Au Québec, l'*empowerment* renvoie à un courant d'intervention connu sous différents vocables français : prise en charge, appropriation, emprise et émancipation. De façon générale, l'*empowerment* conjugue :

- a) un sentiment de pouvoir personnel à une capacité d'influencer le comportement d'autres personnes; et

- b) une orientation axée sur l'accroissement des forces existantes des individus et des communautés à un cadre d'analyse écologique et sur l'idée que le pouvoir ne constitue pas une denrée rare.

L'*empowerment* est fondé sur la prémisse que les compétences requises pour effectuer le changement visé sont déjà présentes ou, au moins, que le potentiel pour les acquérir existe. Il y a au moins trois types d'*empowerment*³, chacun ayant des caractéristiques propres :

- l'*empowerment* individuel, qui correspond au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou un groupe;
- l'*empowerment* communautaire, c'est-à-dire la prise en charge du milieu par et pour l'ensemble du milieu;
- l'*empowerment* organisationnel, qui correspond à la fois au processus d'appropriation d'un pouvoir par une organisation et à la communauté à l'intérieur de laquelle une personne ou un groupe devient *empowered*.

Le pouvoir ici renvoie à la capacité que possède un individu ou un système de faire trois choses :

- 1) choisir librement (ce qui requiert la présence d'au moins une alternative);
- 2) transformer son choix en une décision; et
- 3) agir en fonction de sa décision tout en étant prêt à assumer les conséquences de sa décision. Le pouvoir se situe donc dans un cadre d'action et, être *empowered*, c'est prendre le risque d'agir, c'est oser étaler ses compétences en public. La plupart des écrits sur l'*empowerment* considèrent que le développement des capacités de choisir et de décider constitue le processus d'*empowerment* et que l'acquisition d'une capacité d'agir est l'étape finale du processus, donc l'état d'*empowerment*. Ainsi, l'*empowerment* se rapproche du concept de compétence utilisé dans la sphère de l'éducation (défini comme étant la capacité qu'a un individu d'accomplir une tâche donnée).

³ Les textes antérieurs de l'auteur identifient un autre type d'*empowerment* sur le plan individuel, le *self-empowerment*, qui privilégie l'épanouissement des personnes ayant déjà la capacité d'agir de façon autonome en leur enlevant des obstacles ou en créant des conditions favorables à leur démarche. Le *self-empowerment*, de toute évidence, nie l'oppression structurelle, plaçant ainsi le fardeau du processus d'*empowerment* entièrement sur les épaules de l'individu, et occulte le recours à l'action collective pour améliorer le bien-être des personnes défavorisées ou des collectivités en déclin. Il ne vise vraiment pas le changement social et ne correspond donc pas à la définition de l'*empowerment* retenue pour ce texte.

L'EMPOWERMENT INDIVIDUEL

L'*empowerment* individuel opère sur quatre plans : la participation, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique⁴ (voir tableau 3). Il s'agit d'un enchaînement simultané d'étapes sur chaque plan qui, dans leur ensemble et de par leur interaction, forment le passage d'un état sans pouvoir à un état où l'individu est capable d'agir en fonction de ses propres choix.

Chaque composante est multidimensionnelle :

- la participation comporte deux volets, l'un sur le plan psychologique (droit de parole, incluant le droit de la refuser, et participation aux décisions, car l'exercice réel du pouvoir s'exprime dans les décisions, soit de façon positive lorsqu'on donne son accord, soit de façon négative lorsqu'on refuse son consentement) et l'autre sur le plan pratique (capacité de contribuer et d'assumer les conséquences de sa participation, ce qui implique la capacité d'agir de façon rationnelle et la propension à s'engager);
- les compétences sont avant tout techniques; elles impliquent les connaissances et les habiletés permettant, d'une part, la participation et, d'autre part, l'exécution de l'action, et elles peuvent se traduire tant par l'acquisition de nouvelles compétences que par la réévaluation de celles déjà possédées;
- l'estime de soi renvoie à une transformation psychologique par laquelle un individu arrive à être satisfait de lui-même (amour de soi), à évaluer ses qualités et ses défauts (vision de soi) et à penser qu'il est capable d'agir de manière adéquate dans les situations importantes (confiance en soi); donc à se percevoir comme possédant une capacité d'atteindre des objectifs personnels ou collectifs, selon le cas, mais qui requiert la valorisation de sa contribution à l'atteinte des objectifs, aussi minime soit-elle, par d'autres personnes;
- la conscience critique comprend le développement d'une conscience de groupe (conscience collective), la réduction de l'autoculpabilisation (conscience sociale) et l'acceptation d'une responsabilité personnelle pour le changement (conscience politique).

⁴ La vraie traduction de *consciousness-raising* est « conscientisation ». Cependant, puisque ce mot renvoie à une approche et à une « référence identitaire » en organisation communautaire, l'expression « conscience critique » est utilisée ici pour éviter toute confusion.

TABLEAU 3

COMPOSANTES DU PROCESSUS D'EMPOWERMENT INDIVIDUEL

<p style="text-align: center;">LA PARTICIPATION</p> <p style="text-align: center;">assistance muette</p> <p style="text-align: center;">participation aux discussions simples (droit de parole)</p> <p style="text-align: center;">participation aux débats (droit d'être entendu)</p> <p style="text-align: center;">participation aux décisions (aval ou refus de consentement)</p>
<p style="text-align: center;">LES COMPÉTENCES PRATIQUES</p> <p style="text-align: center;">acquisition progressive des connaissances et des habiletés pratiques et techniques requis par la participation et par l'action</p>
<p style="text-align: center;">L'ESTIME DE SOI</p> <p style="text-align: center;">autoreconnaissance de la légitimité de l'identité propre (amour de soi)</p> <p style="text-align: center;">autoreconnaissance de sa propre compétence (vision de soi)</p> <p style="text-align: center;">reconnaissance de sa compétence par les autres (confiance en soi)</p>
<p style="text-align: center;">LA CONSCIENCE CRITIQUE</p> <p style="text-align: center;">conscience collective</p> <p style="text-align: center;">(la personne ou la collectivité n'est pas seule à avoir un problème)</p> <p style="text-align: center;">conscience sociale</p> <p style="text-align: center;">(les problèmes individuels ou collectifs sont influencés par la façon dont la société est organisée)</p> <p style="text-align: center;">conscience politique</p> <p style="text-align: center;">(la solution des problèmes d'ordre structurel passe par le changement social, c'est-à-dire par l'action politique dans le sens non partisan du mot)</p>

Les composantes du processus d'*empowerment* individuel s'entrelacent à l'image d'un câble confectionné de quatre cordes qui se renforcent mutuellement. Ce renforcement réciproque se réalise progressivement sur un continuum qui varie en fonction d'un nombre considérable de variables. Bien que ne soit pas claire la façon dont agissent les composantes les unes sur les autres, on peut penser que c'est l'interaction des composantes qui caractérise l'*empowerment*, car chacune semble jouer un rôle précis à l'intérieur du processus. Il en découle que l'absence d'une composante aurait pour effet de réduire sinon d'annuler la portée de l'*empowerment*. De plus, puisque les différentes dimensions sont en interaction et en mutation continues, l'*empowerment* individuel serait donc un éternel renouveau.

Sur le plan psychologique

Les écrits sur la dimension psychologique de l'*empowerment* identifient quatre éléments clés : a) l'augmentation de l'efficacité personnelle; b) le développement d'une conscience de groupe; c) la réduction de l'autoculpabilisation; d) l'acceptation d'une responsabilité personnelle pour le changement. En fait, des transformations psychologiques sont nécessaires pour passer de l'apathie et du désespoir à l'action, pour contourner les effets pervers des interventions sociales axées sur la bienfaisance ou sur l'épidémiologie et pour surmonter les évaluations négatives déjà intériorisées et incorporées, les stigmatisations collectives et les stéréotypes sociaux négatifs — bref, les indicateurs symboliques de l'exclusion.

Un grand nombre de personnes renferment en elles-mêmes des blocages indirects qui sont le produit de déficiences structurelles de pouvoir, c'est-à-dire lorsqu'elles sont exclues sur le plan social ou économique tout simplement parce qu'elles font partie d'un groupe social spécifique telles les femmes, les gais et les lesbiennes, les autochtones, les personnes de race noire... Or même si certains membres d'un tel groupe s'approprient individuellement un degré de pouvoir et de compétence, la majorité des membres du même groupe demeurent généralement opprimés.

Le développement d'une conscience critique serait requis pour surmonter les obstacles psychologiques, car elle permet de comprendre que les problèmes ne sont pas tous individuels, ni dans leurs causes ni dans leurs solutions. Dans la pratique, la croissance d'une conscience critique s'avère un cheminement psychologique s'orientant vers des changements structurels socioéconomiques ou politiques. L'*empowerment* doit, en effet, déboucher sur l'action pour résoudre les problèmes et modifier l'environnement. Pour plusieurs, l'*empowerment* est *surtout* une finalité, dans le sens qu'il vise des

changements structurels afin de répartir le pouvoir de façon plus équitable. L'*empowerment*, bref, est devenu de plus en plus reconnu comme le fondement d'une intervention auprès de communautés *disempowered*. Ainsi, parce que les personnes vivant dans la pauvreté sont souvent collectivement culpabilisées et stigmatisées par la société plus large, et il s'ensuit que, pour ces personnes, l'*empowerment* peut constituer un antidote aux humiliations de la part des mieux nantis.

Les facteurs structurants

Puisqu'une personne ne peut pas faire ce cheminement pour quelqu'un d'autre, la démarche de l'individu engagé dans le processus d'*empowerment* débute par sa participation volontaire et repose sur elle. Il en découle qu'une approche axée sur l'*empowerment* doit favoriser — non pas diriger ou encore moins imposer — cette progression. Dans cette perspective, l'intervention sociale doit se fonder sur le soutien et la solidarité, car les individus doivent trouver leurs propres réponses. L'intervention sociale axée sur l'*empowerment* s'inspire généralement de l'éducation populaire, car elle repose sur le questionnement et non pas sur des solutions pensées par d'autres.

Pour la réalisation du processus d'*empowerment* individuel, il faut trois ressources minimales : l'interaction, le temps et quelque chose ayant une grande valeur aux yeux de l'individu concerné.

L'interaction fait référence aux actions et aux réactions découlant de processus interpersonnels. Ceci renvoie à l'idée que le groupe constitue le lieu privilégié de l'*empowerment* des individus car, à l'intérieur d'un groupe, les problèmes personnels peuvent se transposer en préoccupations collectives et le pouvoir peut se voir simultanément augmenté et partagé. Logiquement, le processus d'*empowerment* individuel requiert un moyen pour s'assurer que la capacité d'agir dépasse la seule dimension psychologique. Afin de bien jouer son rôle, ce dispositif — un groupe, une organisation, une communauté — doit garantir l'interaction telle qu'elle est définie ici, et il doit également s'avérer un lieu :

- a) où l'on se préoccupe autant des processus que des résultats;
- b) où les membres du groupe partagent un système de valeurs articulé à l'intérieur d'une vision commune;
- c) qui est ouvert au changement, aux idées nouvelles et aux opinions divergentes;

- d) où règne une atmosphère d'apprentissage et qui offre la possibilité aux individus de développer leurs compétences et leurs habiletés;
- e) qui offre des occasions aux individus de contribuer au développement du groupe, de l'organisation ou de la communauté par le biais d'actions concrètes bien planifiées et coordonnées (ce qui passe, en fait, par le développement de leurs compétences et de leurs habiletés);
- f) où s'exerce sur les plans organisationnel, instrumental et social, un leadership solide de type consensuel qui, simultanément, motive et soutient les individus.

De façon générale, lorsque les objectifs sont pareils, il n'y a pas de raison de douter qu'un processus collectif d'*empowerment* vécu à l'intérieur d'un groupe ne s'échelonne pas sur les mêmes continuums que l'individuel, sauf qu'il sera influencé par un plus grand nombre de variables, telles la qualité du leadership, les ressources disponibles et les stratégies adoptées. Sur le plan des ressources, celles-ci doivent être disponibles à même le groupe pour soutenir les projets des membres. Elles peuvent être matérielles — liées à la condition humaine (nourriture, vêtements, logement) ou aux situations particulières (transport adapté, garde d'enfants), inhérentes à l'action (équipement, outillage) — financières (pour se procurer les ressources matérielles) ou informationnelles (les renseignements, les connaissances et les contacts dont dispose l'organisation). Sur le plan organisationnel, on encourage les structures démocratiques, car elles favorisent la participation tout en l'encadrant plus ou moins formellement, selon le cas.

Sur le plan temporel, le processus se situe dans le long terme, car on ne peut ni hâter ni forcer l'*empowerment*, on ne peut que le favoriser. De façon générale, le processus d'*empowerment* ne se réalise pas du jour au lendemain en raison des nombreuses étapes à franchir sur chacun des quatre plans. Certes, le processus est souvent même plus important que les résultats tangibles de l'action, car les efforts que déploient les personnes augmentent leur sentiment d'appropriation du pouvoir. De plus, un processus peut aussi avoir pour but la réparation des « ruptures » antérieures, telles la stigmatisation et la culpabilisation. Cependant, l'investissement considérable de temps constitue une limitation importante.

Sur un autre plan, l'appropriation du pouvoir ne peut pas se réaliser sans qu'un individu possède quelque chose à risquer — des connaissances, un bien, de l'argent... —, c'est-à-dire quelque chose à laquelle il ou elle attribue une grande valeur.

L'exercice du pouvoir reposera sur l'action d'utiliser ou non cette chose, au risque de la perdre, et le sens du risque constitue un élément fondamental du processus d'*empowerment*. Il ne s'agit pas ici d'associer l'*empowerment* à un jeu de fortune, mais plutôt de voir le passage de la décision à l'action comme nécessitant une dimension de risque calculé — qu'on appelle « investir » dans le champ de l'économie et qui se trouve comme enjeu principal du développement. Une décision où on ne risque rien témoigne-t-elle vraiment de l'exercice d'un pouvoir? Et pas n'importe quel « investissement » : ne faut-il pas risquer *son* propre capital? Dans une telle perspective, on peut se demander si un travail social qui cherche à *réduire* les risques — comme c'est le cas plus souvent qu'autrement — peut s'avérer compatible avec une perspective d'*empowerment*.

L'intervention visant l'*empowerment* individuel

Sur le plan de l'intervention, parmi les conditions jugées essentielles pour encadrer une pratique sociale visant l'*empowerment*, il y a l'identification de la justice sociale comme but poursuivi, l'orientation de la dynamique d'entraide dans ce sens et la reconnaissance du processus de conscientisation comme processus politique de libération. En plus, afin de prévenir le développement d'une relation de pouvoir entre la personne qui intervient et celle dans le besoin, les intervenants et les intervenantes doivent également souscrire au principe d'autodétermination des individus (ce qui implique moins de certitude dans leur expertise), utiliser la persuasion plutôt que la coercition, avoir la compassion comme qualité essentielle, partager toute l'information avec les individus et les faire participer aux décisions qui les concernent. Bref, il faut dépasser la simple complicité entre le client ou la cliente et l'intervenant ou l'intervenante pour permettre à l'individu d'exercer un véritable pouvoir non seulement en fonction des objectifs visés par l'intervention sociale, mais aussi sur l'intervention elle-même.

L'EMPOWERMENT COMMUNAUTAIRE

Un deuxième type d'*empowerment* est l'*empowerment* communautaire qui, de façon générale, correspond au moyen par lequel des communautés augmentent leur pouvoir collectif. Il s'agit d'un cheminement vécu simultanément par la collectivité et par les individus qui en sont membres. Il s'avère ainsi un processus complexe reposant sur plusieurs éléments critiques présents dans une communauté dont:

- la participation, afin de permettre à tous les membres de la communauté de participer à sa vie et aux systèmes en intégrant, dans les espaces décisionnels, des individus non perçus comme leaders naturels et en assurant l'équité dans la redistribution du pouvoir;

- les compétences, dimension qui renvoie à la connaissance et à la reconnaissance des forces du milieu, à une imputabilité qui favorise la compétence des individus et de la communauté, à la capacité de mailler les ressources locales, de les voir coopérer et de tirer profit des synergies qui en découlent, aux habiletés consensuelles et décisionnelles, à la gestion du changement et des transitions, à l'autogestion de son développement et au renforcement des réseaux naturels, communautaires et professionnels de soutien aux individus;
- la communication, se traduisant par l'interaction positive, l'expression de points de vue divergents ancrée dans la confiance, la circulation large, libre et efficace de l'information générale, l'accès à l'information requise pour réussir des projets spécifiques et la transparence dans les processus décisionnels;
- le capital communautaire⁵, c'est-à-dire la réserve de sentiment d'appartenance — à la fois à la communauté et à l'environnement — et de conscience de la citoyenneté possédée par chacun de ses membres, assurant l'entraide sur le plan individuel et permettant l'action sur des questions sociétales plus larges.

Pris séparément, chaque élément de l'*empowerment* communautaire doit contribuer au renversement d'un état de *disempowerment* et, de façon conjuguée, ils doivent permettre l'appropriation d'un pouvoir absent ou perdu, soit pour toute la communauté, soit pour une de ses parties.

La communauté

On peut définir une communauté comme un ensemble de personnes vivant à l'intérieur d'un espace géographique précis qui ont une interaction sociale ainsi que des liens psychologiques entre elles et avec le lieu qu'elles habitent. Il en existe différentes sortes : a) la communauté géographique; b) la communauté de solidarité axée sur une identité commune; c) le réseau social; d) la communauté d'intérêts; e) l'espace de vie partagé. Certaines communautés de même type peuvent exister à l'intérieur d'une plus grande

⁵ Il ne faut pas confondre le concept de capital communautaire proposé ici et celui du capital social qui représenterait, selon la perspective, soit l'ensemble des redevances sociales mutuelles que les individus et les organisations développent dans leurs transactions non marchandes et non monétaires, soit un ensemble de réseaux, de normes et de valeurs qui contribuent à aider les divers acteurs et institutions à atteindre des objectifs communs. Or, quelle que soit la conceptualisation retenue, il en découle l'idée que la participation des personnes aux différentes formes de la vie sociale accroîtrait le capital social. C'est sur ce plan qu'il est possible d'établir un lien entre le capital social et l'idée du capital communautaire dans ce texte. En fait, on peut croire que la participation des individus aux différentes formes de la vie de leur communauté pourrait augmenter leur sentiment d'appartenance à cette dernière et que leur engagement civique pourrait s'avérer tributaire du développement d'un sens de la citoyenneté ou, à l'inverse, le favoriser. Il s'ensuit que les deux concepts s'entrecroisent.

communauté — par exemple, des quartiers à l'intérieur d'une ville — et il s'ensuit que les individus peuvent être membres à la fois de plusieurs sortes de communautés.

Une communauté est ainsi plus qu'un simple groupe de personnes et l'*empowerment* communautaire ne veut pas dire l'*empowerment* de n'importe quel groupe. Il s'agit vraiment de l'*empowerment* d'une communauté pour les raisons suivantes :

- a) une communauté possède une existence qui lui est propre (celle du groupe varie en fonction des personnes qui le constituent);
- b) les opérations d'une communauté ne dépendent pas d'une intervention sociale;
- c) les membres d'une communauté forment un ensemble et possèdent ainsi, par le biais de la communauté, des connaissances, habiletés et capacités collectives (dans le groupe, celles-ci renvoient toujours aux individus qui le composent);
- d) un groupe ne peut pas, en tant que tel, devenir *empowered* — ce sont les personnes qui constituent le groupe qui le deviennent, à des degrés variant selon l'individu —, tandis qu'une communauté peut le devenir .

Les liens entre l'*empowerment* individuel et communautaire

Il existe des rapprochements entre l'*empowerment* individuel et l'*empowerment* communautaire. L'*empowerment* communautaire constitue ni plus ni moins le véhicule de l'*empowerment* individuel, car il existe une interaction réciproque entre l'*empowerment* d'un individu et celui de sa communauté à l'intérieur d'un processus circulaire. Ceci présuppose une certaine capacité d'action des personnes et, donc, un processus d'*empowerment* individuel préalable à celui de la communauté, une idée qui semble assez répandue.

L'EMPOWERMENT ORGANISATIONNEL

Une communauté *empowered* est celle où les personnes, tant individuellement que par l'entremise d'organisations, mettent en commun leurs capacités et leurs ressources, ce qui mène, en fin de compte, à la compétence de la communauté. C'est, en fait, à partir d'organisations où participe un large éventail de personnes impliquées localement qu'il est possible de développer la compétence du milieu et de bannir les approches d'exclusion ou de discrimination.

Cette idée de la compétence de la communauté est capitale, car elle permet de comprendre le rôle de l'organisation dans les processus d'*empowerment*. Une

communauté compétente est un lieu où les différents systèmes arrivent à répondre aux besoins des individus et où les individus arrivent à utiliser les systèmes de façon efficace. Or les systèmes d'une communauté sont constitués de dispositifs formels, qui sont, en fait, les outils qu'utilise la communauté pour réaliser sa mission. Ces dispositifs prennent très souvent la forme d'organisations qui, lorsqu'elles correspondent à des lieux de travail, de services, de revendication ou de loisirs, deviennent des communautés, car les personnes qui s'y trouvent partagent un intérêt et une fonction commune. Les communautés « fonctionnelles » jouent un rôle particulier, car elles servent de ponts entre les individus et la communauté dans son sens large, en tant que lieux d'intégration par exemple, parce qu'elles exercent une influence sociale. Il ne faut donc pas sous-estimer le rôle des organisations sur le plan du développement et du maintien de l'autonomie des individus et il s'ensuit que l'*empowerment* communautaire se manifeste sur deux plans précis : sur celui de la communauté fonctionnelle — c'est-à-dire l'organisation — et sur celui de la communauté plus large.

Voilà donc une première dimension de l'*empowerment* organisationnel : l'organisation sert de lieu d'*empowerment* pour ses membres ou pour les autres personnes qui y participent, et développe ainsi une fonction d'*empowerment* communautaire. Mais que se passe-t-il lorsque les membres d'une organisation sont également des organisations — dans le cas d'un regroupement, par exemple, ou d'un organisme de concertation? Peut-on penser que les organisations peuvent parcourir elles aussi un processus d'*empowerment* individuel? Or la réponse, est oui car, à l'instar des individus, les organisations constituent des systèmes autonomes et possèdent une existence qui leur est propre. Cependant, compte tenu du fait que les caractéristiques d'une organisation diffèrent de celles d'un individu, le cheminement permettant à l'organisation d'acquérir une capacité d'action est différent aussi.

Ce cheminement propre aux organisations constitue la deuxième dimension de l'*empowerment* organisationnel et opère, lui aussi, sur quatre plans :

- la participation, où la situation ressemble à celle d'un individu, car une organisation peut participer aux décisions qui l'intéressent, en particulier dans les organismes dont elle est membre;
- les compétences, qui sont celles mises à contribution par les individus dans son giron, telles les membres de ses instances décisionnelles, de ses comités et de son personnel, et on peut penser qu'il peut se faire un transfert de savoirs entre les différents membres de l'organisation;

- la reconnaissance, qui renvoie au cheminement par lequel l'organisation arrive à la reconnaissance de sa propre légitimité et de ses compétences et qui passe par la façon dont ses membres la perçoivent et, par la suite, par la reconnaissance par le milieu qui l'entoure;
- la conscience critique, c'est-à-dire la capacité d'analyse de l'organisation quant à la clarification des enjeux pour ses membres et pour la population en général.

L'évolution d'une organisation sur le plan de l'*empowerment* peut ainsi se faire de façon analogue au cheminement de l'individu mais avec des composantes particulières, avec un nombre considérable de dimensions pour chacune de ces composantes et avec des questionnements qu'on ne soupçonne pas sur le plan individuel. Par exemple, la tentation de reproduire des modèles existants semble assez forte, notamment lorsqu'ils répondent aux besoins des programmes publics, ce qui peut entraîner la mise sur pied d'organisations « par le haut ». Peut-on parler de l'*empowerment* de l'organisation mise sur pied dans une telle situation? Sera-t-elle reconnue par la population, par son milieu?

La reconnaissance par les autres est d'ailleurs capitale sur le plan de l'*empowerment* organisationnel. Bref, l'organisation ne pourra pas saisir les occasions qui lui sont offertes si elle ne manifeste pas à la fois une compétence et une crédibilité. Par exemple, on peut croire que la légitimité d'une organisation serait en partie liée à son origine, le fait d'être une initiative du milieu pouvant favoriser sa reconnaissance. Mais la légitimité semble également liée à la capacité de se définir, à se distinguer d'autres organisations. De plus, la reconnaissance est souvent perçue comme préalable au financement, car un bailleur de fonds ne finance pas un organisme qui ne lui inspire pas confiance sauf pour des raisons politiques ou pour l'image. Or l'effet de reconnaissance par le financement apparaît indéniable, car la reconnaissance publique se traduisant dans un langage que tout le monde connaît — celui de l'argent — semble ouvrir la porte à des actions publiques permettant à l'organisation d'afficher ses compétences au grand jour. Finalement, si l'achalandage constitue une reconnaissance de la compétence d'un commerce, dans une organisation communautaire c'est semblable, et ça se traduit par la participation des membres ou de la population selon le cas à ses activités et à ses instances.

Les organismes de concertation

S'il ne faut pas sous-estimer le rôle des organisations communautaires sur le plan du développement et du maintien de l'autonomie des individus, il ne faut pas non plus sous-estimer le rôle des organisations intermédiaires, c'est-à-dire les lieux de concertation, sur

le plan du développement et du maintien de l'autonomie des organisations qui en sont membres. Cette idée renvoie au lien assez étroit qui existe entre la concertation et le développement de certaines composantes de l'*empowerment* communautaire, en particulier, sur les plans :

- de la participation : en provoquant des activités de concertation, les organisations intermédiaires et les regroupements créent des espaces de participation pour les organismes concernés;
- de la communication : par la circulation de l'information, notamment celle provenant de l'extérieur à laquelle le milieu n'a pas souvent accès, ainsi que par l'analyse de l'information et son utilisation pour se mobiliser en conséquence, si nécessaire, mais également par l'encouragement à l'expression de toutes sortes de points de vue, même ceux qui s'opposent et qui se heurtent;
- du capital communautaire : par l'articulation et la promotion d'une vision commune, permettant au milieu de définir ses priorités ainsi que les droits et les responsabilités de ses membres là où il a de l'emprise et favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance.

La concertation peut ainsi s'avérer avantageuse de plusieurs façons, notamment sur le plan de l'émergence d'une force collective. Cependant, il ne faut pas s'illusionner quant à la portée réelle de la concertation sur le plan de l'*empowerment* communautaire. Par exemple, la participation à la concertation peut s'avérer utilitariste, non pas axée sur la convergence d'intérêts en vue d'une action collective mais plutôt sur les retombées positives en échange d'une participation. Par contre, d'autres y adhèrent pour des raisons tout aussi pragmatiques mais moins mercantiles. Inévitablement, la diversité des buts poursuivis engendre des tensions, tel le malaise qui peut se produire lorsqu'une organisation participante refuse de donner son aval à un point de vue partagé par la majorité des autres membres. Il s'ensuit que la concertation requiert une compétence sur le plan de la gestion des conflits qui va de pair avec la capacité d'animer des rencontres et de favoriser la participation de tous les acteurs concernés.

Toujours sur le plan des limites, l'efficacité du maillage des ressources locales dépasse la simple bonne volonté des personnes qui représentent les diverses organisations et les faiblesses des individus peuvent souvent constituer de véritables obstacles à une concertation réussie. Peut-on réellement espérer créer une communauté *empowered* lorsque les personnes qui représentent les organisations sont peu ou pas *empowered* elles-mêmes? D'un autre côté, si la participation se limite à des personnes qui ont déjà une capacité d'action, les autres ne deviendront jamais *empowered*. Quel cercle vicieux!

Pour s'en sortir, il faut que les autorités en place aient une ouverture d'esprit suffisamment large pour consentir à l'accession de nouvelles personnes là où les décisions se prennent et pour les soutenir durant leur processus d'*empowerment*.

Le territoire constitue également un élément important pour les organisations sur le plan de la concertation, car cette dernière est très souvent déterminée en fonction d'une communauté géographique. Les organisations intermédiaires doivent fréquemment conjuguer avec le fait que les services de certains de leurs membres soient offerts à des populations habitant un ou plusieurs territoires avoisinants ainsi qu'avec les séparations territoriales sur le plan de la programmation qui diffèrent d'un gouvernement à l'autre (municipal, provincial, fédéral). De nombreuses questions surgissent. Comment réaliser l'*empowerment* communautaire lorsque le territoire de l'organisation intermédiaire change et ne correspond plus à celui de la communauté qu'elle desservait antérieurement? Pire, que faire lorsque le nouveau territoire est imposé par l'État ou un bailleur de fonds? Le sentiment d'appartenance à un milieu se heurte souvent aux volontés des administrations qui prônent l'efficacité dans la mise en œuvre des services et des programmes avec, par exemple, l'imposition des arrondissements plutôt que les quartiers comme délimitation territoriale ou avec l'imposition de fusionner avec d'autres communautés géographiques.

Les services rendus par une organisation intermédiaire soulèvent également des interrogations. Par exemple, lorsque l'organisation intermédiaire détient la clé de l'accès à une ressource, à l'instar du traitement individuel, une relation de pouvoir aurait pu facilement s'installer entre elle et les organisations qui en ont besoin. Une telle relation peut devenir encore plus délicate lorsque l'organisation intermédiaire devient réellement propriétaire d'une ressource requise par d'autres, ce qui est, de fait, une situation assez fréquente de nos jours. En effet, plusieurs organisations intermédiaires possèdent une variété de ressources financières et matérielles ainsi que de l'information spécifique et des connaissances spécialisées. Que dire alors quand l'organisation intermédiaire participe aux instances de l'organisme à qui elle a fourni l'assistance technique ou d'autres services! Les organisations intermédiaires ne sont pas toujours conscientes, en effet, des accrocs potentiels sur le plan du développement de l'*empowerment*.

Généralement, l'*empowerment* communautaire doit développer un réseau de soutien aux individus. Ne serait-il pas aussi important de développer un réseau de soutien aux organisations ou aux entreprises vu le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans sa consolidation? Si oui, ne pourrait-on pas soupçonner que les plus douées des organisations et des entreprises prendraient avantage d'un tel soutien en premier et que les plus faibles ne pourraient en tirer profit réellement à moins d'une animation ou d'une intervention spécifique? L'idée d'une approche fondée sur le renforcement des maillons

faibles de la chaîne sociale apparaît donc cruciale, et elle ne doit pas viser seulement les individus, car ces derniers ne sont pas les seuls responsables du bien-être de la communauté. Ainsi, le « dépannage » tant des organisations que des individus peut avoir sa place dans une perspective d'*empowerment* pourvu, bien sûr, que l'assistance s'inscrive dans un axe de développement de l'autonomie et d'emprise sur les ressources.

Cependant, même si le service peut constituer une porte d'entrée à l'organisation intermédiaire, on peut douter de l'efficacité d'en faire un critère d'adhésion, car le sentiment d'appartenance axé sur la consommation n'inspire aucune solidarité. De plus, même si le développement d'un sentiment d'appartenance dépasse la simple prise de conscience collective, celle-ci ne peut pas être réduite à une seule mise en contexte, car il ne s'agit pas seulement de comprendre qu'on fait partie d'un tout, mais aussi d'avoir le sentiment que c'est notre « affaire ». À ce titre, des activités de réflexion peuvent permettre aux différents acteurs de développer une vision commune des objectifs à atteindre à partir d'un diagnostic commun.

De fait, une communauté d'esprit se traduisant par une même façon de concevoir le problème de départ s'avère une composante fondamentale de tout processus de développement local. Est-il possible de réaliser l'*empowerment* communautaire sans une communauté d'esprit quant aux objectifs? Ne faut-il pas partager la conception des problèmes à régler? En fin de compte, on peut croire que les réflexions portant sur des sujets davantage d'ordre stratégique auront des effets beaucoup plus profonds que celles portant sur des questions plutôt techniques. Sur le plan de l'*empowerment*, la mise en œuvre d'activités de réflexion semble constituer des services essentiels à offrir.

En somme, la concertation peut s'avérer un facteur structurant de l'*empowerment* communautaire et le rôle d'une organisation intermédiaire sur le plan de l'*empowerment* communautaire pourrait comprendre les fonctions suivantes :

- a) animer la concertation des acteurs concernés et leur laisser toute la place pour poursuivre la démarche de façon formelle et informelle en encourageant la diversité des points de vue et en résolvant les conflits inévitables;
- b) assurer la communication d'une information pertinente à tous les organismes concernés ainsi qu'aux organismes qui ne sont pas directement concernés mais intéressés par la problématique;
- c) articuler ainsi que promouvoir une vision commune, afin de soutenir le développement d'un sentiment d'appartenance, et organiser des activités de réflexion dans ce même but;
- d) voir à ce que les organisations et les entreprises aient accès aux ressources tout en assurant le développement de leur autonomie.

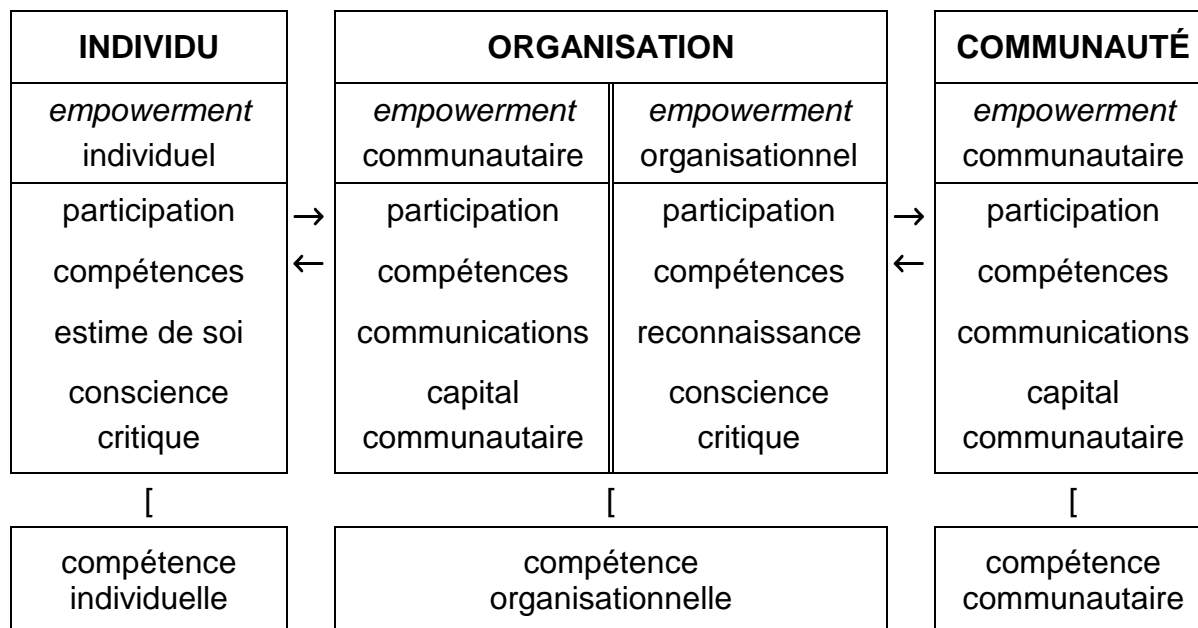
VUE D'ENSEMBLE DE L'EMPOWERMENT

Le rôle de l'organisation dans les processus d'*empowerment* est aussi capital qu'il est complexe. Capital, parce que l'organisation est à la fois le lieu où l'*empowerment* individuel se réalise et l'engin de l'*empowerment* communautaire. Complexe, parce que l'organisation s'avère elle-même un lieu de pouvoir, ce qui lui confère, d'une certaine façon, un statut de communauté, et parce qu'elle constitue un système autonome qui pourra, à l'instar de ce que vivent ses membres, se retrouver dans une situation de *disempowerment* et se voir obligée de franchir toutes les étapes du processus d'*empowerment* individuel. Or, pour les organisations ayant une position stratégique au niveau du développement économique et social, la situation est encore plus compliquée dans une perspective de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, car les processus d'*empowerment* qu'elles favoriseront ainsi que ceux qu'elles parcourront devront se réaliser sur deux plans simultanément — l'économique et le social — afin que puisse se renverser la spirale ascendante de la pauvreté.

Les organisations peuvent constituer, à la fois, le moyen et les fins de l'action communautaire, car elles représentent des lieux où peuvent se réaliser la participation et se développer un sentiment d'appartenance, des habiletés et la capacité d'analyse. De telles organisations peuvent également offrir aux personnes qui représentent les populations traditionnellement exclues des instances décisionnelles la possibilité de prendre part aux décisions les affectant et de faire reconnaître les intérêts particuliers de leurs mandants qui risquent d'avoir été réduits ou écartés par des interventions antérieures. La mise sur pied d'organisations représentatives et capables d'assurer leur propre survie est donc une tâche fondamentale de l'action communautaire.

Certes, le rôle des organisations dans les processus d'*empowerment* mérite d'être précisé davantage. Au niveau de la participation et des compétences, par exemple, l'évolution de l'*empowerment* organisationnel semble étroitement liée aux capacités des personnes peuplant ses instances vitales, en particulier les membres de ses structures opératoires et décisionnelles. Un va-et-vient constant entre les plages individuelle et organisationnelle semble donc s'avérer une caractéristique de ce phénomène. Une autre oscillation, cette fois-ci entre l'organisation et la communauté, semble également faire partie intrinsèque de l'*empowerment* organisationnel. La position mitoyenne de l'organisation sur le plan sociétal apparaît ainsi assez clairement. La figure 2 met en évidence le rôle de communauté fonctionnelle joué par l'organisation sur le plan de l'*empowerment* individuel (espace à l'intérieur duquel l'*empowerment* individuel peut se produire) tout en signalant les composantes de son propre processus d'*empowerment* face à la communauté ou à la société plus large.

FIGURE 2.
 L'EMPOWERMENT INDIVIDUEL,
 L'EMPOWERMENT ORGANISATIONNEL ET
 L'EMPOWERMENT COMMUNAUTAIRE



L'empowerment et l'intervention sociale

CONCLUSION

Les groupes de femmes réclament un développement qui s'avère solidaire et équitable, endogène et communautaire, démocratique, éthique et durable. Mais ceci ne peut pas se réaliser sans une prise en charge d'une communauté sur ses ressources. L'idée n'est pas de nier que l'accès aux ressources économiques, leur augmentation par une intervention externe ou leur redistribution par un palier gouvernemental supérieur puissent produire des effets positifs et essentiels pour la survie immédiate d'une communauté ou de ses membres. Il s'agit plutôt de reconnaître qu'une communauté doit posséder une capacité d'agir directement sur les ressources pour jouer pleinement le rôle qui lui appartient pour assurer son bien-être ainsi que celui de tous ses membres. Bref, l'enjeu premier du développement local est le pouvoir et non pas l'argent.

La capacité d'action autonome d'une communauté, c'est-à-dire son *empowerment*, est indissociable de l'*empowerment* des individus et des organisations qui la composent. Une intervention sociale auprès d'un individu, d'une organisation ou d'une communauté devrait favoriser leur *empowerment* si on souhaite atteindre le type de développement préconisé par les groupes de femmes et d'autres mouvements sociaux progressistes. Mais une intervention sociale axée sur l'*empowerment* peut également contribuer à renforcer la démarche des personnes et des communautés appauvries — par exemple, en aidant les individus à surmonter les effets pervers des interventions sociales axées sur la bienfaisance ou sur l'épidémiologie, ou encore en organisant la mise sur pied ou l'ouverture de lieux où elles peuvent participer aux décisions. D'une certaine façon, soutenir l'*empowerment*, c'est lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Il y a des limites au processus d'*empowerment*, car rien ne garantit qu'une personne, une organisation ou même une communauté reconnue et *empowered* agira d'une façon qui contribuera au développement de son milieu ou de ses membres, selon le cas. C'est pourquoi le développement d'une conscience critique est si important. De plus, n'importe quelle intervention communautaire visant l'*empowerment* doit surmonter plusieurs obstacles, tels la nature structurelle de la pauvreté et de l'exclusion, les multiples sortes d'oppression touchant les populations sans pouvoir et les différents types de lieux de pouvoir dans une communauté. Or, obstacles ou non, l'*empowerment* devrait être un objectif explicite de chaque projet de développement et de chaque intervention sociale, sinon, on court le risque de pallier les problèmes au lieu de changer la situation. Voilà pourquoi la connaissance des types et des processus d'*empowerment* s'avère primordiale pour tous ceux et celles qui veulent en finir avec la pauvreté et l'exclusion.

L'empowerment et l'intervention sociale

NOTE DE L'AUTEUR

Ce texte a été préparé spécifiquement comme document d'accompagnement pour les Journées d'animation 2003 du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine. Son contenu est principalement axé sur les conceptualisations développées dans ma thèse de doctorat. Évidemment, plusieurs des idées, réflexions ou conceptualisations présentées ici ne sont pas les miennes et, dans ma thèse, je fournis les références complètes aux ouvrages dans lesquelles je les ai puisées. Toutefois, afin d'alléger le texte qui suit et de faciliter l'animation par le CDÉACF, plusieurs références ont été volontairement omises. Je demande donc aux lectrices et aux lecteurs qui désireraient citer des passages de ce document de communiquer avec le CDÉACF afin d'obtenir une copie préliminaire de ce document dans laquelle toutes les références apparaissent afin que la provenance de l'une ou l'autre des idées puisse être attribuée à la personne qui l'a formulée.

Bill Ninacs

L'empowerment et l'intervention sociale

POUR EN SAVOIR PLUS

Au sujet de l'auteur



Nous tenons à remercier l'auteur Monsieur Bill Ninacs, pour sa grande générosité. En plus de mettre les résultats de sa recherche à notre disposition, il a rédigé ce document d'accompagnement et la bibliographie sélective qui l'accompagne.

Monsieur Ninacs est consultant, chercheur et formateur dans les champs du développement communautaire, du développement économique communautaire et de l'économie sociale. Mettant à contribution ses connaissances théoriques, pratiques et son expérience du milieu, il nous livre quelques pistes d'application possibles de ce concept dans nos champs d'intervention respectifs.

Quelques mots tirés de son impressionnant curriculum vitae en disent long sur les qualités personnelles et professionnelles de notre auteur et justifient le choix de notre document vedette cette année :

« Par l'ensemble de mon action professionnelle, je cherche à contribuer au changement des pratiques sociales sur le front de l'appauvrissement et de l'exclusion sociale par l'appropriation ou l'augmentation du contrôle, par les personnes appauvries et exclues, sur les ressources économiques qu'elles requièrent pour assurer leur épanouissement et leur bien-être. C'est, en somme, un monde nouveau que je veux faire advenir, une société plus égalitaire, débarrassée de la pauvreté, du sexisme, des logiques technocratiques et des abus de pouvoir. »

Bill Ninacs travaille présentement à **La Clé** :

La coopérative de consultation en développement

59, rue Monfette, local 214, Victoriaville, Québec (Canada) G6P 1J8

téléphone : (819) 758-7797 — télécopieur : (819) 758-2906

courriel : info@lacle.coop

L'empowerment et l'intervention sociale

Au sujet du CDÉACF



Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) a pour mission de collecter, diffuser et promouvoir en français, les savoirs et savoir-faire des milieux de l'éducation des adultes, de l'alphabétisation et de la condition féminine du Québec et des communautés francophones du Canada.

Situé en plein cœur du Vieux-Montréal, le CDÉACF est d'abord un lieu pour consulter et emprunter des documents d'information et de référence.

Sa collection spécialisée comprend de nombreuses publications produites par des organismes oeuvrant en éducation des adultes et en condition féminine dont les groupes communautaires, populaires, syndicaux et gouvernementaux. Avec ses trois sites Web et l'utilisation accrue de la télématique et du multimédia, le Centre tire profit des nouveaux outils de communication pour répondre à sa mission et offrir des services à ses membres et à un large public .

Les services du CDÉACF

Accueil et référence : Support et aide à la recherche

Prêt sur place et à distance : Collection spécialisée sur l'alphabétisation, l'éducation des adultes et la condition féminine

Télématique : Accès à l'équipement multimédia, Internet, photocopieur, vidéo, numériseur, salle de formation informatique

Formation Internet : Initier, diffuser, enseigner avec Internet

Journée d'animation : Créer de lien pour comprendre et agir sur notre monde



La petite histoire des journées d'animation

Il est important pour le CDÉACF de faire connaître ses collections. Vivantes et dynamiques, les journées d'animation du CDÉACF sont une façon intéressante et originale de réaliser cette mission. Organisées dans différentes régions du Québec, elles réunissent les intervenantes et les intervenants de différents milieux autour d'une sélection de livres traitant d'une thématique spécifique. Elles reposent sur des publications récentes et s'articulent autour de sujets d'actualité.

Ces journées d'animation du CDÉACF s'adressent tout particulièrement aux intervenantes et intervenants qui œuvrent au sein des organismes communautaires et populaires, des groupes de femmes et du domaine de l'éducation des adultes. À l'heure où les sources et les canaux d'information se multiplient, où le temps de lire et de réfléchir se raréfie, le CDÉACF organise ses journées d'animation autour d'une sélection de documents choisis parmi ses nouvelles acquisitions. Excellentes occasions de se rencontrer et d'échanger, les journées d'animation du CDÉACF sont présentées dans plusieurs régions du Québec. Depuis six ans, elles sont devenues le rendez-vous annuel d'un grand nombre de personnes engagées dans l'action en éducation des adultes, en intervention communautaire ou auprès des femmes.

En 2002 - Créer des liens pour contrer l'exclusion

Les journées d'animation s'articulaient l'année dernière autour de la thématique de l'exclusion. Constatant que le phénomène de l'exclusion prend de l'ampleur et se mondialise, le CDÉACF lui a consacré ses journées d'animation 2002. Afin d'améliorer les actions des diverses ressources engagées en alphabétisation, elle a permis un temps de réflexion et de discussion sur l'exclusion. Une journée qui a non

seulement permis de mieux comprendre le processus d'exclusion mais également de réfléchir aux possibilités de transformer une démarche d'éducation populaire en processus d'insertion sociale.

2001 - L'éducation écologique dans la vie quotidienne

Ces journées d'animation proposaient d'étudier les liens à créer entre "éducation" et "écologie". S'inspirant du dernier recueil de la collection ALPHA, "Alpha 2000", elle s'articulait autour des expériences et des réalisations ayant un impact sur la dynamique du développement durable. D'autres documents récents avait également été retenus afin de décrire et d'analyser ce concept qui n'est pas nouveau mais encore méconnu dans le milieu de l'éducation. Une journée qui nous a permis de réfléchir aux solutions à mettre en œuvre afin que notre travail d'éducation s'insère dans des projets concrets au service du développement de la collectivité.

2000 - Femmes, mondialisation et pauvreté: éducation et perspectives d'actions

Dans la perspective d'un événement de sensibilisation et d'action qui a marqué l'an 2000 : "La Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence", le CDÉACF a exploré le thème "Femmes et éducation". Nous avons décortiqué quelques documents qui permettent d'avoir une vue d'ensemble des impacts de la mondialisation sur la vie et le travail des femmes d'ici et d'ailleurs, de décrire et d'analyser la pratique des femmes en développement régional.

1999 - Démocratie et citoyenneté pour tous et toutes: un objectif à atteindre

Pour souligner le 50e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le CDÉACF a organisé une session portant sur la "citoyenneté". Cette dernière est définie comme l'assurance que chaque personne puisse réellement participer au développement de la société dans laquelle elle vit.

1998 - Rapport Delors et la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes

Durant l'hiver 1998, le CDÉACF a tenu une série de rencontres portant sur le rapport Delors et la Cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes dans le contexte de la préparation d'une politique de formation continue au Québec. À cette occasion, il a publié pour les participantes et les participants des sessions les faits saillants du rapport et quelques commentaires sur la conférence, ainsi qu'une bibliographie sélective sur les politiques et les orientations en éducation des adultes.

1997 - Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) adultes

En 1997, le CDÉACF a animé des sessions sur la méthodologie et les résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). Pour les journées d'animation, nous avons étudié les résultats de l'enquête et publié un document d'accompagnement intitulé "Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes : faits saillants et commentaires" ainsi qu'un article à l'intention des adultes peu à l'aise avec l'écrit.

Vous avez manqué ces journées d'animation ?

Vous aimeriez pouvoir lire ces documents ou consulter les bibliographies ? Ils sont tous accessibles en format « PDF » sur le site Internet du CDÉACF ou en format « papier » au CDÉACF.

CDÉACF, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 101- Montréal (Québec), H2Y 1E6

Téléphone : (514) 876-1180 - Télécopieur : (514) 876-1325

Courriel : info@cdeacf.ca - Site Internet : www.cdeacf.ca